

MANIFESTATIONS

AGENDA DES

Les manifestations*

Décembre 2008

> **19 et 20 décembre :**
marché de Noël, place Monthieux.

Renseignements
Office de tourisme : 05 55 66 54 60

Janvier 2009

> **7 janvier :**
Conférence Connaissance du Monde :
Patagonie, Cap-Horn dans les 50ème Hurlants.
Espace Tibord Du Chalard – 20h30.

Renseignements
Association Les Portes du Monde :
05 55 66 43 00

> **18 janvier :**
Repas des aînés
Salle polyvalente

Renseignements CCAS
05 55 66 51 11

> **24 janvier :**
Soirée choucroute des Amis de l'école
Salle polyvalente – 20h00.

Renseignements / inscriptions
05 55 66 51 81

Février

> **7 février :**
Théâtre par la compagnie de la Vielle prison
« la tête des autres ».

Renseignements
Association Les Portes du Monde :
05 55 66 43 00

> **11 février :**
Conférence Connaissance du Monde :
la Turquie.
Espace Tibord Du Chalard – 20h30.

Renseignements
Association Les Portes du Monde :
05 55 66 43 00

> **du 16 février au 1er mars :**
Exposition visages et monnaies du Monde.
Salle des mariages de la Mairie.

Renseignements
Association Les Portes du Monde :
05 55 66 43 00

> **28 février :**
Soirée spéciale carnaval.

Renseignements
Association les Fusent @niment :
05 55 66 45 64

Mars

> **8 mars :**
Un concours de Sauts d'obstacles
Centre équestre de Felletin.

> **11 mars :**
Conférence Connaissance du Monde,
l'Ouest Américain, les grands espaces sauvages.
Espace Tibord Du Chalard – 20h30.

Renseignements
Association Les Portes du Monde :
05 55 66 43 00

> **17 mars :**
Concert de l'école de musique.
Espace Tibord du Chalard.

* Liste non exhaustive

Retrouvez d'autres manifestations sur : www.felletin.fr - rubrique Agenda



Felletin

BULLETIN MUNICIPAL DE FUSSE

www.felletin.fr

DIS

Décembre 2008 - N°39

Le mot du Maire	P. 2
Conseil municipal	P. 3
Histoire d'hier et d'aujourd'hui	P. 3 et 4
Infos pratiques	P. 4
Dossier <i>Premiers dossiers, premiers projets</i>	P. 5 à 10
Parole de citoyen	P. 11
Médiathèque intercommunale	P. 11
Le point sur les travaux	P. 12
Nos écoles	P. 13
Rétrospective en images	P. 14 et 15
Parole d'assos	P. 17 à 26
Communauté de communes	P. 27
Etat civil	P. 27
Agenda des manifestations	P. 28

Le mot du Maire



Six mois se sont écoulés depuis le dernier numéro de Dis Fuse, et je sais quelle est votre impatience à découvrir au travers de ce bulletin municipal les différentes actions menées par la municipalité. Vous ne serez pas déçus, j'en suis sûre.

Comme promis et annoncé dans le dernier numéro, nous avons mis à profit ces mois écoulés pour travailler à la refonte du bulletin et à l'adoption d'une nouvelle charte graphique. Vous avez entre les mains un bulletin municipal « relooké » comme on dit aujourd'hui. La proposition faite par un graphiste aubussonnais et retenue par la majorité

des membres de la commission communication et des élus, donne à ce bulletin municipal un caractère plus moderne et dynamique.

Même si beaucoup de Felletinois ont déjà eu l'information via le site internet de la commune, nombreux sont ceux qui attendent avec impatience la version papier dont je me suis laissée dire que certains d'entre vous collectionnaient précautionneusement, une manière de se constituer des archives personnelles.

C'est bien la raison pour laquelle nous avons, en plus du nouveau look, voulu créer des rubriques faciles à repérer et auxquelles on peut se reporter rapidement. Dans une volonté de dialogue permanent, je vous invite à nous donner votre avis sur cette nouvelle formule, n'hésitez pas à nous envoyer courriel, courrier ou à laisser votre impression à la mairie, car nous avons aussi besoin de votre opinion pour avancer.

Le travail de mise en forme du bulletin municipal n'a pas occupé tout notre temps bien sûr, et vous pouvez facilement vous en rendre compte par la densité du contenu. Beaucoup de choses ont été entreprises ou réalisées, à l'initiative des élus ou des membres des différentes commissions ; toutes ne se voient pas encore mais sont en gestation et demandent temps et préparation.

Parmi les actions phares de ces 6 derniers mois je n'en citerai que deux ou trois : la mise en place du conseil municipal des jeunes (CMJ), le lancement du projet enfance-jeunesse et la redéfinition des missions du CCAS.

Au travers de ces trois dispositifs, nous avons voulu mettre l'accent sur une plus grande prise en compte, dans la gestion communale, des différents âges de la vie et des besoins inhérents à la condition sociale de nos concitoyens.

Elus fin octobre, nos jeunes conseillers municipaux, tout comme leurs aînés, ont été conviés à leur première manifestation lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre et ont à cette occasion déposé, chacun, une fleur au monument aux morts. Ce moment fort était symbolique du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'année à venir en tant que représentants de leurs camarades au sein de l'institution qu'est le conseil municipal. Autre moment fort, l'installation officielle de ce CMJ le 12 décembre qui a permis la mise en place des deux ou trois commissions dans lesquelles ils auront à travailler pour faire leurs propositions. L'objectif est bien pour nous de leur donner le goût de la chose publique et de l'implication dans la vie locale au service de la communauté, de les rendre acteurs de leur propre environnement en leur permettant de participer activement. L'autre projet en cours de réalisation est le projet enfance-jeunesse dont l'objectif est de trouver les solutions permettant de faciliter la vie des parents en leur offrant des services de qualité pour leurs enfants et où ces derniers prennent plaisir à se rendre.

C'est bien dans cet esprit que nous avons travaillé d'arrache-pieds pour équiper la salle polyvalente de telle sorte qu'elle puisse se transformer en restaurant scolaire, facilitant par là même le fonctionnement du restaurant du collège. Et c'est encore dans ce cadre que se poursuit la réflexion des élus dont l'objectif est d'offrir à nos ados un lieu d'accueil.

Enfin, le troisième point que je souhaite mettre en exergue est le nouveau fonctionnement du CCAS, doté d'un budget permettant d'organiser des activités en direction des personnes dans le besoin, mais aussi de nos aînés, notamment avec la mise en place d'un repas en début d'année, ou de toutes les personnes souhaitant s'inscrire aux sorties ou autres activités proposées dans une dynamique intergénérationnelle.

Travailler en direction du mieux vivre ensemble est le souci quotidien du conseil municipal, et de votre maire tout particulièrement. Unir nos forces pour y parvenir sera sans doute nécessaire dans les mois à venir pour surmonter les difficultés que nous promet la conjoncture.

Ce numéro vous est distribué à l'approche des fêtes de fin d'année, aussi est-ce pour moi l'occasion de vous souhaiter, en mon nom propre et au nom du conseil municipal, une bonne et heureuse année 2009. Bonne lecture.

Renée Nicoux

Dis Fuse
Bulletin d'informations municipales
de Felletin

Mairie de Felletin
12 place Charles de Gaulle
23500 Felletin
Tél. 05 55 66 51 11
Fax. 05 55 66 46 62
contact@felletin.fr

Directeur de la publication
et de la rédaction :
le Maire, Renée NICOUX

Rédaction :
service communication,
conseillers municipaux

Mise en page :
Studio Jean-Michel Crinière - Aubusson

Impression :
Impression Nouvelle - Aubusson

Prix au n° : 2,21 €
Tirage : 1 400 exemplaires

Parmi les dernières délibérations :

Achat de bâtiments en centre ville

Depuis plus de 4 ans, deux structures en centre ville demeurent inoccupées et sans repreneurs, il s'agit d'AXAUTO et de l'ancienne école St-ROCH. Ces 2 sites ne sont pas sans intérêt pour la commune qui dispose de peu de réserve foncière en centre ville.

Le Conseil Municipal (CM) s'est donc engagé sur une réflexion de fond sur l'opportunité d'achat de ces bâtiments. Le CM du 17/07/08 s'est prononcé sur un accord de principe pour leur acquisition.

Le CM du 2/10/08 a entériné l'achat de l'école St Roch pour un montant de 250 000 €.

Achats divers

› Achat de divers jeux (jeux éducatifs et jeux d'extérieurs) ainsi que d'un abri de jardin dans le cadre de l'aménagement de l'accueil de loisirs en concertation avec l'association *Cigale* pour un montant de 22 174.35 €.

› Acquisition de nouveau matériel informatique pour l'école élémentaire et maternelle (ordinateurs portables, imprimantes, accès internet via le réseau électrique...) pour un montant de 6 075.74 € HT, financée par des crédits DGE (crédits d'Etat).

Tour cycliste du Limousin 2009

La commune a été sollicitée par le comité d'organisation du Tour du Limousin pour être ville d'arrivée du tour en 2009 lors d'une étape spéciale Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Après en avoir longuement débattu, le CM du 4/09/08 a décidé d'accepter la proposition.

Après concours financier du Parc Naturel Régional, de la Communauté de communes Aubusson - Felletin, la participation de Felletin s'élèverait à environ 7 500 €. Cette étape aura lieu le mercredi 19 août 2009.

Fonctionnement Mairie

Dans un souci de réduction des coûts de fonctionnement et d'amélioration de la qualité du service, une réorganisation de l'installation téléphonique a été entreprise : évolution vers une solution mixte associant un transit des communications via Internet (communications illimitées vers les fixes) et par Numéris pour les appels entrants et en secours. Suppression de certaines lignes téléphoniques non utilisées à l'école et dans des bâtiments communaux. (CM du 29/05/08).

Redimensionnement et sécurisation de l'ensemble de l'installation informatique de la Mairie avec remise à plat complète du réseau pour faire face à l'ensemble des exigences

qu'impose le bon fonctionnement d'une collectivité et notamment un procédé de sauvegarde des données sûr et efficace .

Le CM du 27/06/08 décide de l'achat d'un nouveau serveur en adéquation avec les utilisations de la Mairie avec installation dans une baie de brassage et nettoyage (uniformisation et optimisation) de tous les postes informatiques de la Mairie. Cette solution s'interface parfaitement avec la solution téléphonique et Internet retenue précédemment.

Coût : 6 677 € H.T.

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus des Conseils Municipaux, ainsi que l'annonce de l'ordre du jour des Conseils sur le site internet de Felletin :

www.felletin.fr

dans la rubrique Mairie › comptes-rendus du Conseil Municipal.

D' H I E R E T D' A U J O U R D ' H U I

H I S T O I R E

Cette rubrique vous permettra de faire le lien entre le Felletin d'hier et d'aujourd'hui, tout en découvrant ou redécouvrant un peu de notre Histoire.

On pourra ici faire connaissance avec des personnes qui ont marqué la vie de notre cité, d'un quartier. Redécouvrir des métiers oubliés, des lieux que l'on connaît sous un autre jour et plus généralement tout ce qui concerne la mémoire de Felletin.

Cette rubrique vous est largement ouverte. Si vous avez envie d'y contribuer, de nous faire part de votre témoignage, d'une idée, d'une anecdote, n'hésitez pas à contacter Floriana à la Mairie : communication@felletin.fr

Tél. 05 55 66 51 11

› Espace Tibord Du Chalard... mais qui est donc Tibord Du Chalard ?

(Extrait du Dis Fuse n° 21, novembre 2002)

Depuis le 13 juin 2002, le bâtiment dit de l'ancienne mairie, a pris le nom d' « Espace Tibord Du Chalard ».

Il s'agissait alors d'honorer la mémoire de celui qui avait permis de donner en 1835, à Felletin, un lieu convenable de réunions pour ses élus, un prétoire pour le juge de paix.

Ce lieu n'a plus les mêmes fonctions aujourd'hui... deux petites salles de réunions ou de répétition pour l'Ecole de Musique, 2 grandes salles très polyvalentes dans les utilisations (réunions, conférences, ateliers divers, bal...).

› Qui était ce personnage ?

Antoine François Tibord Duchalard est né à Felletin le 25 mars 1766. Il est le fils de **Joseph Tibord Dubost, Maire de Felletin**, et de Marguerite Deschamps.

Nous retrouvons trace, dans les archives de l'état civil de Felletin, de son second mariage avec demoiselle Marie Thérèse Caroline Bandy Nalèche le 16 avril 1806. Il a quarante ans, il est veuf de Marie Anne Petit Jean.

Il habite à Aubusson où il est procureur impérial au tribunal.

(Son frère Marc Antoine Tibord, greffier du juge de paix du canton, demeure à Saint Quentin)

Le Dictionnaire des Parlementaires (de Robert, Bourlonton et Cougny) cite Antoine François Tibord Duchalard.

Il est élu député du grand collège de la Creuse le 4 octobre 1816. Il siège jusqu'en 1820 au côté droit.

Il se représente : en 1827 et en 1830 et siège parmi les constitutionnels.

Conseiller municipal de Felletin, Antoine François Tibord Duchalard, à la séance du 7 novembre 1835, **fait don à la ville d'une partie de sa « propriété sise sur les fossés, pour construire une maison commune ».**

Le conseil municipal arrête :

« Monsieur le maire est autorisé à accepter au nom de la ville la donation... »

« Le conseil qui a respecté dans Monsieur Tibord le magistrat impartial et éclairé, qui a estimé le député loyal et toujours fidèle à son mandat, qui a chéri le citoyen toujours affable et obligeant, toutes vertus chez lui héréditaires, le prie de trouver dans cet arrêté, au nom de toute la ville l'expression d'une vive reconnaissance, le gage d'un souvenir qui sera constamment précieux et la récompense d'une conduite irréprochable. »

« Lors de la construction proposée, une pierre de marbre sera placée dans la principale salle et apprendra à la postérité la Donation de Monsieur Tibord. »

Un hôtel de ville a bien été construit rue des fossés, sur le terrain donné par Monsieur Tibord Duchalard ; il a bien été la maison commune de Felletin jusqu'en septembre 1975 date à laquelle le Conseil municipal et son Maire Jean Mazet ont investi ce qui était à l'époque la gendarmerie, (à l'origine la résidence d'hiver du conte d'Arfeuille) entièrement rénové, pour accueillir la mairie actuelle.

Il n'y a pas trace de « la pierre de marbre », mais en plus d'un siècle et demi, des modifications ont dû être apportées dans les salles de l'ancienne mairie ; peut être a-t-elle été déposée et bien rangée, ou bien cassée, ou bien est-elle cachée sous quelque enduit...

** Dans les différents documents consultés, le nom de Tibord Duchalard est orthographié sous plusieurs formes. Le père s'appelle Tibord Dubost... mais sûrement « du Bost » avant la Révolution ; peut-être propriétaire au/du village du Bost. Le fils s'appelle Tibord Duchalard... là aussi la contraction probable de « du Chalard ».*

Contact pour l'accueil de loisirs et l'association CIGALE

Tél. : 05 55 66 70 28 / 06 71 18 55 41 - cigale@felletin.fr

Nouveaux tarifs du restaurant scolaire et de la garderie du matin > à compter du 1er janvier 2009

- Repas au restaurant scolaire : **2,90 €** pour les élèves des écoles de Felletin.

- Garderie du matin, dans les locaux de l'école élémentaire : **12 €** au trimestre et **2 €** à la journée.

Ramassage des objets encombrants sur la commune de Felletin

Un service de ramassage des objets encombrants va être mis en place par la Mairie.

Les personnes doivent s'inscrire à l'accueil de la Mairie en précisant la nature de ces encombrants.

Renseignements : 05 55 66 51 11

Acte de citoyenneté

Des trottoirs nets à Felletin, le bon réflexe...

Des distributeurs de sacs pour déjections canines sont à votre disposition, place des arbres, rue des Fossés (au pied des marches du jardin du cloître), parking rue Reby Lagrange.

Merci d'informer la mairie lorsque ces distributeurs sont vides.

Renseignements : 05 55 66 51 11

Recyclage de cartouches à la cyberbase

La cyberbase dispose d'un point de collecte des cartouches d'encre, piles, batteries, téléphone. N'hésitez pas à leur déposer.

Renseignements : 05 55 66 71 10

Premiers dossiers, premiers projets : le point sur les réalisations et les réflexions de ces derniers mois.

Voilà maintenant 8 mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Conformément à la démarche de dialogue et de clarté qui est la notre, il nous a semblé opportun en cette fin d'année 2008 de vous faire part de nos premières actions, de nos réflexions en cours.

10 conseils municipaux ont eu lieu depuis le mois de mars 2008 ; 1 séminaire de travail a réuni sur 1 journée l'ensemble des élus du Conseil Municipal, pour réfléchir aux futures orientations à prendre pour la commune.

Tous les projets n'ont pas avancé de la même façon. Confrontés aux exigences du quotidien, certains se sont fait plus urgents, d'autres moins.

Nous avançons pas à pas. Rome ne s'est pas faite en un jour, il est illusoire de croire que tout peut se faire et se régler en 8 mois.

Voici donc un aperçu du travail et des réflexions que nous avons entrepris au sein des commissions municipales et avec l'ensemble des élus.



Commission Economie-Commerce-Finance-Tourisme

Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal, le travail des commissions a repris animé par leurs présidents respectifs. La commission **Economie Commerce Finance Tourisme** s'est donc réunie une première fois le 29 avril 2008. De ces échanges avec les Felletinois, plusieurs sujets furent abordés et des propositions ont émergé sur des thèmes aussi variés que le sens de circulation et le stationnement en centre ville, la signalétique, mais aussi le devenir de la diamanterie.

Ces propositions firent l'objet d'un débat en commission restreinte afin de donner des priorités et d'envisager les solutions que la municipalité pourrait apporter. Vous aurez l'occasion de découvrir au fil des jours que les remarques

les plus pertinentes que nous aurons retenues feront l'objet de discussions entre les membres du conseil municipal et seront mises en œuvre. Certaines propositions retenues nécessitant une étude approfondie pourront prendre parfois un peu plus de temps avant de pouvoir être réalisées.

Nous comptons sur votre patience et vous invitons à venir débattre avec nous lors de la prochaine commission **Economie Commerce Finance Tourisme** dont vous retrouverez tous les détails sur le site internet www.felletin.fr

Eric CLUZEL, conseiller municipal

La filière laine en bref...

Dans le cadre des réflexions menées sur la structuration d'une filière laine, des essais ont été menés sur la valorisation des laines locales. Le travail collectif mené a impliqué 5 éleveurs, des tondeurs et collecteurs, l'entreprise de lavage du Bourbonnais, les Filatures creusoises Terrade et Fonty et l'UPRA Rom.

Cette expérimentation a été coordonnée par la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

Au total, c'est 1800 kg de laines qui ont été collectés et qui ont fourni près d'une tonne de matière valorisée en fils pour tapis ou tricot, fils peignés et autres nappes de laine à destination du feutre ou fabrication de couverture et de matelas.

Après cette première étape, il sera nécessaire de convaincre à l'usage les transformateurs des nombreuses qualités des laines locales et assurer des débouchés suffisants aux éleveurs pour arrêter d'entendre que la laine « ne vaut plus rien ».

Cette expérimentation est présentée au public à la boutique « Histoires de laine », Grande rue.

Office de Tourisme de Felletin



Enfance jeunesse

L'équipe municipale s'est saisie très tôt des thèmes concernant l'enfance et la jeunesse. Il existe en effet une attente importante des Felletinois, notamment sur l'accueil en périscolaire et les activités de loisirs pour les adolescents.

Un travail de réflexion a donc été initié à travers la commission enfance jeunesse, relayé et poursuivi auprès de l'ensemble des élus.

La 1ère priorité a cependant été de régler la problématique de la restauration des élèves des écoles élémentaire et maternelle. Ainsi dès septembre 2008 un nouveau restaurant scolaire a été mis en place dans la salle polyvalente ; il dispose d'un mobilier adapté, de personnel en plus grand nombre, de repas de qualité toujours assurés par le collège. Après quelques semaines d'adaptation, le personnel et les enfants ont trouvé leur rythme, à la satisfaction de tous.

Cette solution se veut pourtant transitoire ; une réflexion est d'ores et déjà en cours pour trouver une installation plus pérenne.

De la garderie à l'accueil de loisirs

L'accueil des enfants hors temps scolaire est également une priorité. C'est pourquoi la Mairie s'est rapprochée de l'association CIGALE pour proposer une amélioration des services existants, notamment de ce qui était la garderie, du soir.



Depuis cette rentrée scolaire, la garderie traditionnelle du matin (7h15-8h45) a toujours lieu à l'école élémentaire où les enfants sont encadrés par le personnel communal. La garderie du soir a, elle, été complètement repensée pour proposer aux enfants et aux parents un vrai service

d'accueil. L'accueil du soir se fait donc désormais dans les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs, rue des ateliers.

De 16h30 à 18h30, les enfants sont accueillis par les animatrices de l'association CIGALE et des agents communaux. C'est à la fois un cocon (du fait de la nouvelle configuration des lieux) et un temps de décompression pour les enfants. Après un goûter pris en commun, chacun trouve une occupation qui lui convient : jeux de société, dessin, avec les autres camarades et les animatrices ou pour d'autres révision des leçons. Tout un panel de possibilités, selon les envies de chacun dans une atmosphère conviviale.

Le contrat enfance jeunesse : plus de moyens au service des plus jeunes

On voit bien, au travers du succès remporté par ces services, qu'il y a une réelle attente et une demande des Felletinois en matière d'accueil et d'animations pour les jeunes.

Aussi, pour mieux répondre à ces attentes, la commune vient de signer un contrat enfance - jeunesse d'une durée de 4 ans avec la Caisse d'Allocation Familiales de la Creuse et la Mutualité Sociale Agricole. Grâce aux financements obtenus, il sera possible de mettre en place de nouveaux services à destination des plus jeunes.

Ce contrat, il faut le souligner, a déjà permis le financement de 15 places supplémentaires en accueil de loisirs pour les 4 -12 ans (mercredis et vacances scolaires) pour atteindre l'effectif global de 40 enfants.

Un accueil ado

Dans quelques mois, il permettra également de mettre en place un accueil des adolescents (14-17 ans).

En effet, depuis plusieurs années, ceux-ci ne disposent plus de lieu où se retrouver et plus aucune activité ne leur est proposée.

Or la demande existe, les adolescents sont relativement nombreux sur Felletin, d'autant plus avec les élèves du

L'accueil de loisirs des enfants de 4 à 11 ans est toujours assuré par l'association CIGALE dans les nouveaux locaux mis à sa disposition par la commune. Il a lieu les mercredis et pendant les vacances scolaires (excepté celles de Noël).



Avec une fréquentation moyenne de 30 enfants depuis 7h30 le matin jusqu'à 18h le soir ; ce centre connaît un vif succès et répond à une réelle demande des parents. Grâce à l'augmentation de sa capacité d'accueil, il peut désormais recevoir jusqu'à 40 enfants par jour.

Les enfants bénéficient d'un grand nombre d'activités proposées dans le cadre du projet pédagogique défini par l'équipe, et des partenariats avec des associations locales permettent également de diversifier le panel proposé.

Lycée des Métiers du Bâtiment. Il devient urgent de répondre à leurs attentes et de mettre en place des animations spécifiques qui permettraient en outre de les impliquer plus activement dans la vie locale.

Une réflexion a donc été menée en commission et des projets ont été proposés dans le cadre de ce contrat enfance jeunesse. Il s'agit de créer un lieu d'accueil pour ces adolescents encadrés par un animateur, et de leur proposer des sorties thématiques à la journée ou des « mini camps » sur plusieurs jours. Le projet d'animation sera à construire avec eux.

Pour élaborer ce projet, l'équipe municipale s'est appuyée sur le travail réalisé par la commission enfance jeunesse et s'est rapprochée de l'association CIGALE, qui dispose d'un personnel qualifié ayant fait ses preuves en matière d'animation avec les jeunes.

Un recensement des locaux correspondant aux besoins est actuellement en cours. Des animations en direction des adolescents pourraient être proposées dès 2009.

En parallèle, la commune a déjà pris contact avec les animateurs du LMB afin de créer ou d'imaginer des passerelles entre les activités existantes déjà proposées à « leurs jeunes », et celles qui pourraient être mises en place dans le cadre de ce nouveau contrat enfance jeunesse.

L'accueil des tous petits (moins de 3 ans) Réflexions en cours :

Face au manque de structures d'accueil des moins de 3 ans et au faible nombre d'assistantes maternelles sur notre territoire, la commission enfance-jeunesse souhaite engager une réflexion approfondie en partenariat avec ces dernières pour trouver quelles sont les meilleures solutions pour rendre leur travail plus attractif et répondre aux besoins des parents.

D'OEIL

N
I
C

Marie-Claude, maman de Jeanne, 5 ans 1/2

C'est la première année que Jeanne fréquente l'accueil du soir. Pour la maman, le temps passé à l'accueil du soir n'est pas vécu par Jeanne comme une contrainte bien au contraire ; Jeanne est entourée par des animatrices sympathiques et très compétentes ; elle y rencontre d'autres enfants hors du cadre scolaire et c'est important aussi pour sa maman. D'ailleurs, en résumé c'est très clair « Jeanne est accro ! ». Au point qu'elle voudrait revenir les mercredis pour participer elle aussi aux activités dont parlent ses copines ! Affaire à suivre...

Christophe, papa d'Alexia 8 ans et de Pierrick 3 ans

Alexia a longtemps fait partie des « malchanceux » inscrits sur la liste d'attente de l'ancien centre de loisirs, faute de places suffisantes. Aujourd'hui cette période est révolue ; elle fréquente régulièrement l'accueil de loisirs et l'accueil du soir où elle retrouve depuis cette année son petit frère. « La grande est emballée ! » Le papa aussi, tout se passe bien et il est ravi de cet équipement et de ce service qui répond selon lui à une réelle demande des parents.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) TISSER DES LIENS SOLIDES... POUR BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN !

La volonté de l'équipe municipale est de mettre en place un programme d'actions sociales adapté aux besoins des Felletinois en s'appuyant sur son CCAS.

Cet outil a notamment pour vocation d'avoir une vision précise des besoins, des difficultés et des attentes des habitants de la commune dans le domaine social. Il est pour cela nécessaire de faire un état des lieux de la situation sociale de la commune (personnes seules isolées, demandeurs d'emplois...). Mais l'essentiel est surtout d'être à l'écoute et d'aller à la rencontre des habitants.

Nos objectifs sont de poursuivre l'aide sociale et solidaire offerte aux familles notamment en soutenant les associations caritatives (Croix Rouge, Restos du Coeur, Secours Catholique...), et en instruisant les dossiers d'aide sociale du Conseil Général.

Nous travaillons également sur un volet nouveau, d'action sociale, pour créer du lien, des rencontres, des échanges.

Nous allons initier dans quelques semaines un repas pour les aînés. Nous proposerons également dans les prochains mois un programme de sorties tout public : cinéma, théâtre, voyage, manifestations et animations diverses...

Nous serons également le relais des actions associatives dans ce domaine : Bel Automne, UNRPA, Cigale...

Notre objectif est de proposer des sorties accessibles à tous.

Ce seront des moments de détente, où l'on oublie ses soucis quotidiens, où l'on va à la rencontre d'autres personnes et où l'on découvre des choses qui font du bien.

Karine FINET, adjointe au maire

Installé le 9 avril 2008, il est composé de la façon suivante :

Présidente : Renée Nicoux

Vice Présidente : Karine Finet

Représentants du Conseil Municipal :

Nelly Sirieix

Christophe Nablan

David Daroussin

Benoît Douezy

Marie Hélène Fournet

Représentant de l'UDAF :

Union Départementale des Associations Familiales

Sabine Baudy

Représentant de l'ALEFPA :

Association Laïque pour l'Education, la Formation,

la Prévention et l'Autonomie

Françoise Neupont

Représentant l'UNRPA :

Union Nationale des Retraités et Personnes Agées

Hélène Giraud

Représentant de l'ADAPEI :

Association Départementale des Parents et Amis

de Personnes Handicapées Mentales

Françoise Philbet

Personnes désignées par le Maire pour leur

connaissance du domaine social :

Jacqueline Rebeix

Yvette Aubrun

Karine FINET

Maire adjointe, responsable de l'action sociale et solidaire

et

Nelly SIRIEIX

Présidente de la commission action sociale et solidaire

Se tiennent à votre disposition pour :

vous accueillir, vous écouter, répondre à vos questions

vous accompagner dans vos démarches

vous orienter vers les services dont vous avez besoin

vous mettre en relation avec les professionnels les plus

appropriés à vos demandes.

Nous sommes à votre écoute.

Vous pouvez compter sur notre discrétion.

aidesociale@felletin.fr

Communication citoyenneté

L'information de tous par des supports renouvelés

En donnant un nouvel aspect à ce numéro de *Dis Fuse*, la nouvelle équipe municipale a souhaité donner un élan différent aux actions de communication. Avec plus de couleur, de dynamique, de mouvement, la commission information, communication, citoyenneté a privilégié le renouvellement, avec le même esprit : celui de rendre l'information accessible à tous, mais dans des formes nouvelles.

Dis Fuse demeure un support essentiel pour l'accès à l'actualité de notre commune, et au-delà aux enjeux des dossiers importants qui font le travail des élus aujourd'hui, pour l'avenir de la commune demain.

Cette dimension magazine expliquant des thèmes de fond sera renforcée par la naissance de *Dis Fuse Flash*. Un feuillet plus simple permettra de communiquer régulièrement et de manière plus réactive des informations pratiques, les dates des animations se déroulant sur la commune, ou encore ce qui fait le quotidien de la vie de notre territoire.

Le site internet felletin.fr en est à sa version 2, avant qu'une 3e version voit le jour : des fonctionnalités similaires avec un graphisme revu et plus de contenus multimédias. La combinaison actualité / thématiques / interactivité a pour objectif d'utiliser internet de façon différente, en donnant la parole à chacun. Ce portail felletin.fr sera en évolution régulière, parce que l'internet n'est pas figé, tout comme une commune. Des nouveaux usages sont à imaginer, et sans faire de l'internet le seul vecteur de communication, cet outil doit trouver une place judicieuse dans la stratégie de communication et dans les échanges autant au sein de la commune, que vers l'extérieur.

Ces outils se veulent autant le reflet du travail du conseil municipal, des réflexions des commissions ou des projets envisagés, que du dynamisme des acteurs associatifs de notre commune. C'est cette vie locale que ces supports de communication se doivent de relayer, d'expliquer pour que chacun perçoive bien les enjeux qui y sont liés. Financièrement, nous avons su faire plus en dépensant moins, par une réorganisation des modes de réalisation de ces supports et une utilisation des compétences internes. Il est important de souligner cette dimension, qui guide bien entendu nos choix.

Une des réflexions en cours : revoir les panneaux d'information pratiques et associatifs qui sont implantés dans la ville.

David DAROUSSIN, adjoint au maire

Etre citoyen à Felletin

En tant qu'adulte, nous oublions parfois qu'être citoyen ne se décrète pas : il faut le vivre au quotidien. Nous avons appris ce que cela impliquait, et nous l'apprenons encore tous les jours. C'est bien le sens de la mise en œuvre d'un conseil municipal des jeunes, engagement majeur en faveur d'une éducation citoyenne et pour l'investissement des plus jeunes dans la vie de leur commune.

Ainsi au mois d'octobre, des conseillers municipaux sont allés présenter aux écoliers et aux collégiens ce projet de conseil municipal des jeunes.

Cette présentation a suscité beaucoup d'enthousiasme, de nombreux projets ont fusé et dans la foulée de nombreux candidats se sont déclarés.

C'est donc pleinement conscients de ces enjeux que les 156 électeurs se sont présentés en Mairie, au bureau de vote, le 23 octobre dernier pour élire leurs représentants. 7 classes étaient concernées, les 6ème, 5ème, CM1 et CM2.

A 17h00 nombre d'entre eux sont revenus assister et participer au dépouillement, accompagnés de leurs parents.

Les élus du CMJ :

Paul FOURMANN (CM1)
Emma MONDON (CM1)
Mathilde MOREAU (CM1)
Ludovic MOULIN (CM1)

Hortense FAURIAUX (CM2)
Ivan MAHU (CM2)
Mélodie TERRADE (CM2)
Blandine VADIC (CM2)

Sarah FANTON (6ème)
Blandine JOUSSAIN (6ème)
Lisa MACHADO (6ème)
Robin MAGNANOU (6ème)
Christian YOUNG (6ème)

Florian FARGE (5ème)
Renaud JOUSSAIN (5ème)
Corentin LORCERIE (5ème)
Coralie MAHU (5ème)
Tiphany TERRADE (5ème)



Ces 18 conseillers municipaux sont appelés à siéger aux côtés de Renée Nicoux au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

Conçu comme un espace pédagogique de dialogue, de construction de projets, il est animé par des élus et par Sophie Plançon, chargée de développement à la Mairie.

La première séance du CMJ a eu lieu le 14 novembre dernier.

Les jeunes conseillers ont tout d'abord visité la Mairie guidée par Mme le Maire et Sophie Plançon qui leur ont fait découvrir des lieux, souvent nouveaux pour eux. Cette 1ère séance a surtout permis de leur présenter le fonctionnement d'une commune et plus précisément celui du CMJ, ainsi que leur nouveau rôle de conseiller municipal.

C'est pleinement investis de leur mission, pour aller au devant de leurs camarades afin de recenser leurs idées, leurs doléances, être de véritables porte-parole de la jeunesse Felletinoise, que s'est terminée cette première séance.

Vie associative

à l'écoute des associations pour faire mieux ensemble

La vie associative est une richesse de notre commune : on ne devrait même plus l'écrire tellement c'est évident !

Chacun connaît ce qu'implique l'engagement dans une association. C'est pour cela que l'équipe municipale a souhaité rencontrer l'ensemble des associations en juin dernier. En regroupant ainsi des responsables associatifs et d'autres bénévoles, nous avons pu mesurer l'importance de l'écoute et du travail en commun qu'il nous faut mener.

Mieux se connaître, imaginer des mutualisations, améliorer les modes de communication, regrouper les énergies, impliquer les jeunes... autant de chantiers qu'il nous faut mener ensemble et dans la durée.

La commune souhaite jouer un rôle de fédérateur, sans oublier son rôle de cofinanceur. Sur ce dernier aspect, l'intérêt que porte la commune à une association ne doit pas se mesurer en fonction de la subvention versée annuellement. Elle est importante, mais elle ne suffit pas.

Ce sont des projets et des actions qui sont soutenus. Nous avons collectivement à trouver des modes de fonctionnement nouveaux, source d'économies et d'énergie. Le 17 juin ont été amorcées des pistes : création d'une base de données des associations pour fluidifier les contacts et réduire les coûts par des échanges de courriels, utilisation du portail *felletin.fr* avec une fiche type par association et une mise à jour directe, réalisation d'un dossier type de demande de subvention, outil commun pour la réservation des salles et du matériel, mise à plat des utilisations des locaux et

des besoins, invitations aux activités et réunions, mise en commun de matériel, estimation du temps passé par le personnel communal, ne pas épuiser les bénévoles et mutualiser, activités communes (journée sports par exemple), maison des associations (plusieurs lieux ?), objets logo en commun...

Toutes ces pistes sont en réflexion et nécessiteront du temps et l'investissement de tous. La commission vie associative continuera à être un des lieux de ce travail en commun.

A noter que la municipalité à rencontrer plusieurs associations pour aborder des problématiques particulières ou encore faire le bilan des activités de l'été pour certaines, et ainsi déjà anticiper l'été 2009.

Ces échanges sont importants. Nous les poursuivons.

David DAROUSSIN, adjoint au maire

Autres actions liées aux sports, aux loisirs...

En septembre, une rencontre de tous les utilisateurs du gymnase a permis de cibler plusieurs actions à mener dans cet équipement. L'inventaire du matériel, les réparations indispensables, les aménagements divers... des opérations déjà en cours ou à venir.

La municipalité a également initié une rencontre des bonnes volontés souhaitant relancer un comité des fêtes. Aujourd'hui, l'association Les Fuses @niment vole de ses propres ailes, et ne tardera pas à proposer des animations nouvelles, en lien avec les associations qui le souhaitent.

Fleurissement



Cette année encore, Felletin s'est parée de mille fleurs offrant au plaisir des yeux, une ville colorée et agréable à parcourir. De la couleur et de la variété, tel était en effet le souhait de la nouvelle commission municipale du fleurissement qui en cela a laissé libre court à la créativité des 2 jardiniers municipaux, Jean-Louis Faissat et Christian Sartori. De nouvelles variétés ont ainsi fait leur apparition ainsi qu'un nouveau parterre rue de Chanteloube.

Le jury du concours départemental, présent à Felletin le 28 juillet dernier, a apprécié ces résultats et a d'ailleurs encouragé la commune à poursuivre dans cette voie. Felletin se classe cette année 3ème de ce concours départemental. Nul doute que le travail et le talent des jardiniers conjugué à celui des habitants portera ses fruits dans les prochains classements.

A noter le 1er prix départemental de l'IME de Felletin dans la catégorie immeuble collectif et le 3ème prix de l'office de tourisme dans sa catégorie.

De nombreux Felletinois ont eux aussi contribué à la valorisation de la commune : jardins, balcons terrasses, la plupart d'entre eux étaient agréablement fleuris, renforçant ainsi l'embellissement de la commune.

C'est à leur intention que la municipalité avait organisé cette année encore son concours municipal. La remise des prix du fleurissement 2008 a eu lieu le 3 octobre à la Mairie. La municipalité en a profité pour évoquer les nouvelles pistes à explorer pour le fleurissement 2009 et notamment son souhait d'aller peu à peu vers un fleurissement durable, économe en eau.

Résultats du concours municipal 2008

Catégorie maison avec jardin très visible de la rue :

1er prix : Pigné Gilles
2ème prix : Jeanblanc Hélène
3ème prix : Joussain Aimé
ont participé également :
M. Furet René et Mme. Goncalvès Lebrun,
M. Chabrier Joseph

Catégorie balcons ou terrasses :

1er prix : Mme Roudier Michelle
2ème prix : M. et Mme Liraud
3ème prix : Mme Exbrayat Eugénie
ont participé également :
Mme Drojat Dominique et Mme Dorot Alice

Catégorie fenêtres et murs :

1er prix : Mme Roudier Michelle
2ème prix : Mme Gigand Michèle
3ème prix ex æquo : Mme Drojat
Dominique et Mme Bodeau Marie

Catégorie décor floral sur la voie publique :

1er prix : Mme Gigand Michelle
2ème prix : M. Goncalvès Lebrun

Catégorie immeuble collectif :

1er prix : Institut Médico Educatif

*Prix spécial à l'école maternelle
pour sa 1ère participation.*

Dis Fuse a souhaité être le reflet de la pluralité des opinions de l'équipe municipale, dans un esprit d'ouverture et de dialogue. De cette envie est née cette rubrique, « Paroles de citoyen ». Cette rubrique est la votre, élus ou simple citoyen.

Coup de cœur, coup de gueule, envie de défendre une idée ou de s'exprimer sur une thématique locale ou plus générale, c'est une porte ouverte au débat. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes (2600 caractères environ au maximum) pour le prochain *Dis Fuse* sur communication@felletin.fr ou par courrier.

Faire plus avec la Cyberbase

La présence à Felletin depuis 2004 de la Cyberbase au sein de la médiathèque intercommunale Aubusson-Felletin fait parfois oublier que cet outil nécessite bien plus que l'engagement des bénévoles et des salariés qui l'animent. LAMIFA, l'Association des Amis de la Médiathèque Intercommunale Aubusson-Felletin, a su sauvegarder sur notre commune un accès public à l'internet avec la dimension pédagogique que cela nécessite. Interpellée par l'association – comme l'a été la Communauté de Communes –, la nouvelle équipe municipale, a pris ses responsabilités face à la nécessité de donner une nouvelle dynamique à ce service public.

Depuis plus de 6 mois, et aux côtés de l'exécutif de la communauté de communes, nous nous sommes impliqués avec l'association dans un travail de redéfinition des objectifs de cet outil indispensable, mais dont les activités et le fonctionnement doivent évoluer. Il est encore trop tôt pour exposer quels seront les nouveaux contours de ce service. Pour autant, on peut affirmer aujourd'hui, que nous appuyons une démarche qui se veut la source d'une action durable et efficace, en accord avec les besoins du territoire et surtout une réponse aux enjeux auxquels nos zones rurales doivent faire face. Nous avons toujours défendu cette approche. Nous continuerons et nous agissons déjà !

David DAROUSSIN, adjoint au maire

Rétrospective de l'année 2008 à Felletin pour la médiathèque intercommunale



2008 fut une année riche en animations diverses pour tous les publics et un peu partout sur le territoire de la Communauté de Communes :

L'année a débutée par « les auteurs vivants ne sont pas tous morts » avec l'auteur Enzo

Corman, en partenariat avec le Théâtre Jean Lurçat à Aubusson.

Le 17 mars, la classe des CE2 de Felletin a rencontré Benjamin Chaud, illustrateur de littérature jeunesse.

A l'occasion du Printemps des Poètes, nous avons accueilli un récital de Sylvie Clémenceau et accompagné de Jean-Pol Guinot à la harpe.

En juin, nous avons participé à la soirée littéraire autour de l'éditeur POL, avec le cinéma Le Colbert, Volup'thé et la Bibliothèque Départementale.

Notre exposition estivale a fait découvrir l'art éphémère (Land art) de Marc Pouyet pendant 2 mois, à plus d'un millier de visiteurs à Aubusson et à Felletin. Pendant 15 jours, le Parc Naturel Régional de Millevaches a présenté son concours de photos sur la faune, la flore et les paysages du PNR.

Tout le mois d'octobre, une très belle exposition de marionnettes a séjourné à la médiathèque. Plusieurs classes sont venues l'admirer, profitant aussi d'un petit spectacle.

Pour Lire en Fête, en partenariat avec la Scène Nationale d'Aubusson, nous avons accueilli à Felletin, Thomas Gornet, auteur jeunesse, pour une lecture et mise en espace dans le cadre de « Les auteurs vivants ne sont pas tous morts ».

Enfin, pour finir l'année, la médiathèque intercommunales qui fête ses 5 ans d'existence cet automne, avait organisé plusieurs animations dont un spectacle intitulé « Ma Bibliothèque » : une visite atypique et humoristique de la médiathèque par 2 comédiens.

Toute l'année, les accueils de classes ou de groupes se sont succédés ainsi que les interventions auprès des bébés lecteurs des ateliers du Relais Assistantes Maternelles Itinérant « Roul'doudou » dans plusieurs communes dont Felletin.

Vous pouvez consulter régulièrement le programme des animations de la médiathèque sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-aubusson-felletin.fr, rubrique développement culturel.

L'équipe de la médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour 2009 et vous souhaite une année pleine de lectures et d'imaginaire.

Anne-Céline DOUEZY, directrice de la médiathèque

SUR LES TRAVAUX

LE POINT

Le point sur ce qui a été réalisé

Les agents communaux ont été bien occupés ces derniers mois. Outre les différents travaux d'entretien des espaces verts réalisés pendant l'été, ils ont confectionné et mis en place de nouvelles grilles pour le cimetière pour remplacer les anciennes en trop mauvais état.

Ils ont également :

- réalisé l'entretien des chemins et des talus de la voirie communale,
- procédé au nettoyage du parking route d'Ussel,
- réalisé et engazonné la plateforme de la future aire de jeux de l'accueil de loisirs et créé le mur de soutènement du bâtiment,
- procédé au fauchage autour des captages et des réservoirs d'eau,
- nettoyé le Monument aux Morts,
- nettoyé le cimetière,
- etc...

D'autres travaux ont été réalisés par des entreprises spécialisées

Réfection de la route de Beaumont et de la rue des écoles.



Ferme des granges

Mi octobre les travaux sur la ferme des Granges ont débuté. Un suivi de couverture sur les bâtiments du site a été réalisé. La 1ère phase du chantier de restauration du four à proprement parler a démarré avec le démontage du four ; sa restauration débutera au printemps prochain.



Réfection du réseau d'eaux pluviales route de Tulle

Changement de la canalisation d'eaux pluviales existante, qui était bouchée et écrasée.

Au programme des prochains mois

- Réfection du réseau d'eaux pluviales rue Pierre Noël *début des travaux courant janvier 2009*
- Réfection de la toiture du gymnase *(étude et consultation en cours)*
- Entretien des arbres sur le champ de foire de Beaumont (arbres malades et dangereux) *(expertise de l'ONF en cours)*
- Création d'un columbarium au cimetière *(consultation en cours)*

SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse

L'eau que vous consommez...

L'eau que vous consommez...							
<p>DDASS de la Creuse Service départemental de l'Assainissement 100 Avenue GUYOTON - BP 300 23000 CHARENTY LEZIEUX</p>							
<p>LE CONTRÔLE SANITAIRE Le DDASS assure le contrôle sanitaire des eaux de consommation en application de la loi n° 62 du 28 juillet 1963. Ce document présente une synthèse de ces contrôles. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.</p>							
<p>RECOMMANDATIONS DE CONSUMATION</p> <p>↳ Lorsque le teneur en fluor des eaux distribuées est inférieure à 0,5 mg/l, il peut être utile, pour le traitement de la carie dentaire, notamment chez l'enfant, d'effectuer un apport complémentaire de fluor par l'utilisation de gel de fluorure dentaire ou de comprimés de fluor (après avis médical).</p> <p>↳ Lorsque la teneur en fer de l'eau de votre Point d'Utilisation est supérieure à 0,5 mg/l, la consommation peut être affectée par une décoloration de l'eau.</p> <p>↳ Lorsque votre Point d'Utilisation est affecté de la contamination au plomb, il est conseillé d'effectuer un rinçage des canalisations et d'utiliser des canalisations en cuivre ou en acier inoxydable pour la consommation de l'eau.</p> <p>↳ Si vous souhaitez effectuer un contrôle des canalisations en plomb, il est recommandé d'effectuer un rinçage des canalisations pour éviter de consommer de l'eau contaminée. Il est conseillé pour des raisons sanitaires et des raisons de confort de consommer de l'eau de distribution publique et de privilégier les eaux embouteillées.</p> <p>Cette notice des conseils de consommation est destinée à être utilisée par les consommateurs pour des consultations. Pour obtenir des conseils personnalisés, il est conseillé de contacter le service clientèle au 02 47 88 66 11.</p>							
<p>...Quelle qualité en 2007 ?</p>							
<p>Qualité bactériologique</p> <p>Résultats des 12 analyses de la eau pour l'année 2007 : 12 / 12 analyses conformes</p> <p>Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 0,0 NPL % de conformité : 100 %</p>							
<p>Qualité chimique</p> <table border="1"> <tr> <th>Turbidité</th> <th>pH</th> </tr> <tr> <td>Conforme à la norme de la eau (maximum autorisé à 5 NTU)</td> <td>Un pH inférieur à 7 constitue une nuisance potentielle car il est nocif pour les végétaux</td> </tr> <tr> <td>Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 0,6 NTU % de conformité : 100 %</td> <td>Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 8,8 % de conformité : 100 %</td> </tr> </table>		Turbidité	pH	Conforme à la norme de la eau (maximum autorisé à 5 NTU)	Un pH inférieur à 7 constitue une nuisance potentielle car il est nocif pour les végétaux	Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 0,6 NTU % de conformité : 100 %	Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 8,8 % de conformité : 100 %
Turbidité	pH						
Conforme à la norme de la eau (maximum autorisé à 5 NTU)	Un pH inférieur à 7 constitue une nuisance potentielle car il est nocif pour les végétaux						
Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 0,6 NTU % de conformité : 100 %	Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 8,8 % de conformité : 100 %						
<table border="1"> <tr> <th>Nitrate</th> <th>Durée</th> </tr> <tr> <td>Conforme à la norme de la eau (maximum autorisé à 50 mg/l)</td> <td>Une eau dure est une nuisance potentielle car elle est nocive pour les végétaux</td> </tr> <tr> <td>Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 2 mg/l % de conformité : 100 %</td> <td>Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 1,4 °F % de conformité : 100 %</td> </tr> </table>		Nitrate	Durée	Conforme à la norme de la eau (maximum autorisé à 50 mg/l)	Une eau dure est une nuisance potentielle car elle est nocive pour les végétaux	Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 2 mg/l % de conformité : 100 %	Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 1,4 °F % de conformité : 100 %
Nitrate	Durée						
Conforme à la norme de la eau (maximum autorisé à 50 mg/l)	Une eau dure est une nuisance potentielle car elle est nocive pour les végétaux						
Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 2 mg/l % de conformité : 100 %	Nombre de mesures : 12 Valeur maximale atteinte : 1,4 °F % de conformité : 100 %						
<p>Parasites (Pour le point de production le traitement des eaux est conforme à la loi)</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 UZF % de conformité : 100 %</p>							
<p>Asbeste (Pour l'année de consommation de la eau de 2007)</p> <p>Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 UZF % de conformité : 100 %</p>							
<p>Conclusion sanitaire :</p> <p>Eau de qualité bactériologique acceptable.</p> <p>Eau très peu calcicole, stable et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des fuites occasionnelles de métaux (fer, cuivre voire plomb).</p> <p>La teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/l.</p>							
<p>Pour plus renseignements : 02 47 88 66 11</p>							

NOS

ÉCOLES

La vie de nos écoles

Ecole maternelle

Il n'en faut pas beaucoup pour inspirer les enfants : un peu de laine, de l'observation, de l'imagination, l'accompagnement de leurs professeurs... et les voilà devenus « décorateurs » des journées de la laine 2008 !

Au cours de ce 1er trimestre toutes les classes de l'école maternelle ont travaillé sur le thème du mouton et de la laine pour réaliser des éléments qui ont servi de décoration sur le salon 2008. Vous les avez sûrement remarqués ! Leur prochaine création : le spectacle de Noël qu'ils offriront cette fois à leurs parents le 18 décembre.



Le L.M.B. a fait sa rentrée...

Avec une hausse de ses effectifs de 36 % en 4 ans, le Lycée des Métiers du Bâtiment poursuit sur cette rentrée l'accroissement du nombre d'apprenants.



600 élèves en Lycée Professionnel et technologique, 200 en CFA, et 50 en CPP, soit environ 850 apprenants inscrits !

Le Proviseur, Jean-Louis Delarbre, se félicite de cette rentrée :

« Dans l'ensemble, les cinq filières se portent bien. Ainsi, les filières gros œuvre – génie – civil, bois et aménagement – finitions ont très bien recruté ; la taille de pierre et la construction métallique voient leurs effectifs en légère hausse ».

« Avec le soutien du rectorat, de la région Limousin, du CCCA BTP (organisme paritaire du BTP), et de toute l'équipe du LMB, nous récoltons les fruits du travail mené sur 4 ans, en terme de valorisation et de développement de l'établissement ».

Il est vrai que le L.M.B. emploie aujourd'hui plus de 200 salariés. C'est pour Felletin et ses alentours un réel atout économique et social.

... Et depuis maintient les événements.

Grâce aux manifestations organisées avec différents partenariats, les apprenants n'ont cessé d'être en contact avec les entreprises, et maintiennent un savoir-faire et une bonne connaissance des gestes des métiers du bâtiment.

Ainsi, nous avons pu retrouver nos apprenants lors des *Coulisses du Bâtiment*, où ils étaient à la fois tailleurs de pierre et guides pour les visiteurs. En effet, cette manifestation, en partenariat avec la FFB, avait pour objectif d'ouvrir un chantier au public, en l'occurrence le site de la maison natale de **Martin Nadaud** à la Martinèche.

Les apprenants ont aussi bénéficié de sorties pédagogiques, depuis septembre, en Corèze, à Paris, Marseille, St Etienne ou Lyon. Ce sont là 4 classes, de la 3ème Découverte Pédagogique aux BTS, en passant par les bacs, qui ont pu visiter les chantiers et rencontrer les entreprises.

Par ailleurs, les élèves ont concouru aux 40èmes *Olympiades des Métiers*, dans différentes filières : charpente traditionnelle, maçonnerie, menuiserie, peinture décoration et taille de pierre. Les onze apprenants sélectionnés ont travaillé sur une épreuve précise, pendant 8 heures, et ont ensuite été notés par un jury composé d'enseignants et de professionnels. Certains se sont démarqués et se présenteront au concours national !

Enfin, dernier événement en date pour nos jeunes : les *Rencontres du Bâtiment*. En parallèle du salon *Batinov'*, est organisée une rencontre entre les apprenants du LMB et les acteurs de leur avenir : Ecoles, universités, entreprises et agences d'intérim'.

Ainsi, les jeunes des BP Métiers de la Pierre et Charpente ; les bacs Pro Arts de la Pierre, et les BTS Bâtiment, Aménagement – Finitions, enveloppe du Bâtiment, SCBH et constructions métalliques rencontrent leurs futurs recruteurs. Cette manifestation leur permet d'obtenir des renseignements sur les postes, la diversité des domaines d'activité, ou les recrutements possibles.

Le Lycée des Métiers du Bâtiment va maintenant se mettre à l'heure des forums et salons, mais en attendant, n'hésitez pas à retrouver tous les événements du lycée sur notre rubrique « agenda » du site Internet, et visitez celui du LMB :

www.lmb-felletin.ac-limoges.fr

Rentrée scolaire



Maternelle : 1er jour de rentrée dans la classe des grands



Appel des élèves à l'école élémentaire

Le nouveau restaurant scolaire



Les enfants découvrent le nouveau restaurant scolaire



Visite organisée à l'attention des parents

Salle du Conseil



Nouvel équipement audiovisuel de la salle du Conseil : des séances plus faciles à suivre par le public

Conseil municipal des jeunes



Elections des représentants au CMJ



Dépouillement des votes : parents et enfants mettent la main à la pâte



1er séance du CMJ

Fleurissement municipal 2008



Remise du 1er prix du fleurissement 2008 aux enfants de l'IME



Remise des prix du fleurissement municipal 2008



Visite du jardin des 5 sens à Nexon pour les participants du concours

Cérémonie du 11 novembre



Les jeunes élus du Conseil municipal des jeunes aux côtés de Mme Nicoux



Cérémonie au carré militaire

Unions des anciens combattants et victimes de guerre section de Felletin : Devoir de mémoire/action auprès de la jeunesse

De nos jours la jeunesse est peu sensibilisée par notre action lors des cérémonies commémoratives, qu'elle trouve décalées voire incompréhensibles... et pourtant elle s'interroge sur les événements du passé et cherche à comprendre, en particulier les événements de la deuxième guerre mondiale. Pour répondre à leur questionnement devant la complexité et la violence de la guerre 39/45, il nous est apparu nécessaire d'apporter le témoignage de nos anciens, derniers acteurs vivants de ce conflit. Cette action a été rendue possible par l'intérêt qu'a apporté d'emblée Monsieur MARTINAT, principal du collège de Felletin, à notre projet. Il a été décidé conjointement de faire intervenir nos deux grands témoins, Alice DOROT résistante de l'A.S. sud Corrèze et François CHRISTIN résistant et récipiendaire de la médaille des justes devant les nations en lieu et place de son père Henri CHRISTIN décédé, devant chaque classe de troisième.



Pour éviter le risque de s'égarer dans un sujet aussi vaste que complexe, tout le professionnalisme et le sens pédagogique de Monsieur Philippe CHILLOU, professeur d'histoire du collège nous a été indispensable. A cette fin, les élèves ont préparé, sous la conduite de leur professeur, un questionnaire particulièrement exhaustif, à partir duquel nos anciens résistants ont préparé leurs réponses.

Ainsi, nos deux camarades ont pu témoigner devant des élèves particulièrement attentifs et passionnés par le sujet.

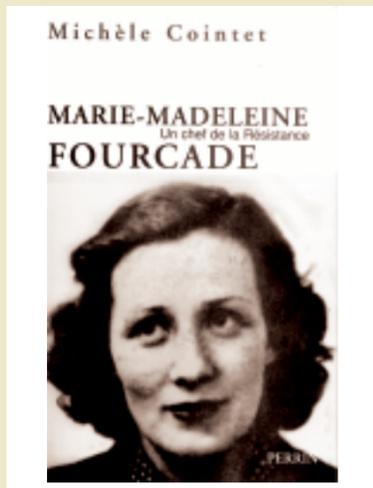
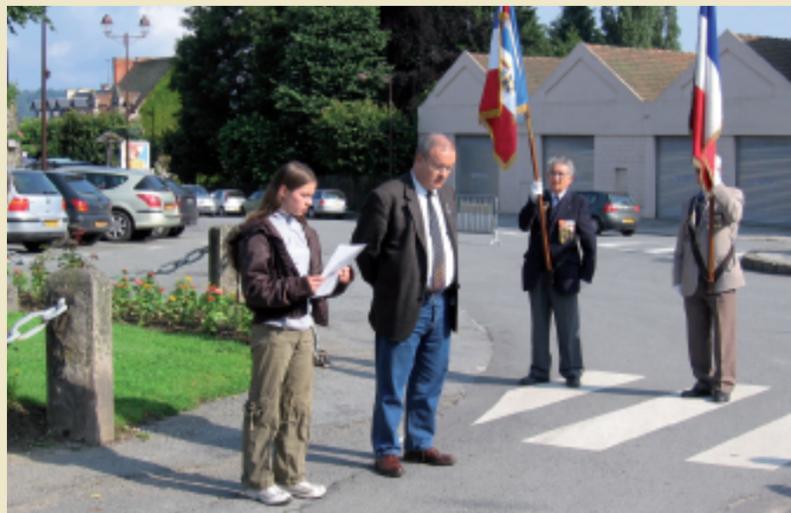
Merci Alice, merci François, merci Monsieur MARTINAT, merci Monsieur CHILLOU.

Devoir de mémoire Lecture de l'appel du 18 juin 1940

Cette année, à Felletin, devant notre monument aux morts, Hélène OUDOT élève en classe de troisième de notre collège, a lu l'appel du 18 Juin.

En remerciement, au nom des anciens combattants de Felletin et du Souvenir Français, il lui a été offert un livre relatant l'action de Marie Madeleine FOURCADE, Chef du réseau ALLIANCE pendant la deuxième guerre mondiale.

Jean-Louis LECANTE, président



Une héroïne de la résistance, Marie Madeleine Fourcade

Les Amis de l'école

Il y a une douzaine d'années, l'association « les amis de l'Ecole de Felletin » voyait le jour à l'initiative de parents d'élèves désireux d'aider les écoles (maternelle et élémentaire) à financer diverses activités (voyages scolaires, spectacles...).

A ce jour, elle a toujours le même but, elle aide les enseignants des écoles maternelles et primaires à financer des projets, et ce suivant leurs demandes et leurs besoins.

Cette année encore les membres de l'association organiseront diverses manifestations :

- Un loto a déjà eu lieu le dimanche 23 novembre. A cette occasion, nous souhaitons remercier sincèrement les généreux donateurs qui sont les commerçants et les artisans de Felletin, d'Aubusson et des environs.

D'autres manifestations sont également prévues :

- Une soirée choucroute le 24 janvier 2009.
- Une soirée fondu-frites (date non fixée à ce jour)

Les bénéfices réalisés permettront d'aider au financement des projets initiés par les écoles.

Il est bon de rappeler qu'au cours de l'année scolaire dernière l'association a participé au financement des activités suivantes :

Pour l'école maternelle :

- Spectacle de la compagnie «Les Trois Chardons » + 1 livre et 1 CD offerts à chaque enfant des 3 classes.
- Décoration de la salle à l'occasion du spectacle du carnaval + 1 goûter à tous les enfants.
- Participation de l'Association à la Kermesse.

Pour l'école primaire :

- Transport et entrées pour une séance de cinéma à Aubusson à Noël pour l'ensemble des classes.
- Spectacle de la compagnie « Les Trois Chardons » pour la classe de CP.
- Voyage de fin d'année pour les CE2-CM-CM2 et CLISS, 2 jours au château de Guédelon dans l'Yonne.
- Voyage au château de MUROL pour les CP et CE1.

De plus, nous sommes heureux d'accueillir cette année, plusieurs parents qui ont fait le choix de rejoindre cette association et nous les en remercions.

Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à mener à bien nos projets et permettre à tous les enfants de bénéficier de tout ce que l'école peut leur apporter.

Si vous aussi, vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez contacter :

Christelle ROUDIER au 05 55 67 38 28,
Mary Pierre MACHADO au 05 55 66 51 81
ou Clarisse CAQUINEAU-COTINAT au 05 55 66 44 73.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Christelle ROUDIER
Vice-Présidente : Sandrine GRANDJEAN
Trésorière : Marie-Pierre MACHADO
Trésorier adjoint : Christophe GARAUD
Secrétaire : Clarisse CAQUINEAU-COTINAT
Secrétaire adjoint : Sandrine LAGORSSE

Christelle ROUDIER

Un Felletinois Vice Champion du Monde de pêche au TOC avec l'équipe de FRANCE



Le Felletinois Pascal MOREAU a intégré l'équipe de France de pêche au TOC cet été.

Après une finale au championnat de France disputée à Axe les Thermes, deux manches de présélection à Tarbes et trois manches au Mas d'Azil, il se hisse parmi les meilleurs Français de la saison.

Avec cinq autres pêcheurs, il a représenté la France au 16ème Championnat du Monde de pêche à la truite aux appâts naturels, du 18 au 22 septembre 2008 à Sabugal au Portugal.

Le groupe France est composé d'une équipe de six pêcheurs, encadré par un capitaine.

Parmi ces Français, trois totalisent déjà une expérience de plus de 20 Championnats du Monde.

Bien encadré, Pascal MOREAU est heureux de devenir Vice Champion du Monde par équipe.

La première place revient aux Italiens qui sont de véritables artistes et compétiteurs dans le domaine.

La compétition :

Elle est énormément connue dans le sud ouest et se développe peu à peu en France... Il existe plusieurs divisions, et chaque pêcheur peut se qualifier pour la division supérieure au fil de la saison.

**L'équipe de France :**

En haut de gauche à droite : Emmanuel ROJO DIAZ, Franck LAFONT, Pascal MOREAU, William CARTHERY
En bas de gauche à droite : Michel DUCLOS (capitaine), Patrick ROJO DIAZ, Gérard REBONATO, Pierre VILLE (Président du Groupement National Truite).

Chaque division est composée de soixante-dix pêcheurs, répartis selon cinq secteurs, qui disputent deux manches de trois heures.

Les pêcheurs s'affrontent et se déplacent librement sur un secteur de 250 mètres, avec l'interdiction de pénétrer dans l'eau et de croiser les cannes.

C'est une pêche en NO KILL sur des truites, avec la technique du toc et avec des appâts naturels que sont le vers ou la teigne.

Le flotteur est interdit, seule la pêche au TOC est autorisée, avec plusieurs variantes de plombées.

Tous les poissons doivent passer par l'épuisette du pêcheur, avant d'être relâchés par un contrôleur.

La pêche se pratique obligatoirement avec des hameçons sans ardiillon.

Si le poisson a engamé l'appât, le fil est coupé !

Chaque truite piquée donne droit à un point, le pêcheur ayant attrapé le plus de poissons gagne la manche.

Les cannes autorisées peuvent atteindre la taille réglementaire de 10,2 mètres.

L'intérêt :

Aller à la rencontre de passionnés et de pêcheurs de bon niveau. Partager sa passion, ses astuces ou petits secrets... Affiner sa technique et son expérience. Découvrir de nouveaux parcours.

Pascal MOREAU

Le centre équestre Equi'Passion a connu une année 2008 intense

L'année 2008 a été une année riche en événements pour le centre équestre.

La saison de concours 2008

Pas encore complètement installés, les cavaliers sont partis sur les terrains de concours de la région mais aussi de Moulins, de Périgueux, ... pour se qualifier pour les championnats de France.

Le centre équestre et l'association ont aussi organisé des concours qualificatifs. Le 2 mars, un concours de sauts d'obstacles, le 13 Avril, un concours complet d'équitation poneys, le 20 Avril un concours complet réservé aux chevaux et aux cavaliers ayant le galop 7 et le 1er Mai un concours de Technique de Randonnée Equestre de Compétition (TREC).

Début Juillet, 10 cavaliers de Felletin sont partis à Lamotte Beuvron (au sud d'Orléans) pour les championnats de France. C'est la première année que Felletin est aussi bien représenté. Lamotte Beuvron c'est un site de plus de 100 hectares (dont 7 Ha de parking) qui accueillent plus de 5000 poneys pendant 10 jours et 15000 visiteurs par jour en moyenne. Les dix couples qualifiés n'ont pas que participé à cette gigantesque compétition mais se sont pour certains classés.

Julie GEORGET avec *Oxalide de Molène* a eu le plaisir d'écouter la Marseillaise puisqu'elles sont montées sur la deuxième marche du podium. Louise VUILLEMARD et *Paipibri de Leix* se sont classées à la septième place alors que la ponette est encore très jeune et avec peu d'expérience. Aurélie COUNIOUX avec *Leauty de Molène* a fini à la 14ème place et Sarah EL BADRI avec *Inquiet* à la 18ème place.



Tous les cavaliers sont rentrés à Felletin le 13 Juillet fiers de leurs résultats et sont partis en vacances bien méritées. Pendant que les jeunes cavaliers se faisaient donc bronzer, leurs moniteurs, eux avaient mis les bouchées doubles pour accueillir les touristes et préparer leur championnat de France.

Début septembre, Jérôme PEYROUX, est parti avec *Olac de la Sagne*, un hongre de 6 ans pour les championnats de France des jeunes chevaux à Pompadour. Il a fini dixième, un peu déçu car le début de la compétition avait très bien commencé mais des petites fautes sur les dernières épreuves le font reculer dans le classement. Fin septembre, c'est Catherine qui est partie avec *Paipibri de Leix* pour les championnats de France de TREC qui se déroulaient cette année dans le Cantal. Elles ont remporté une magnifique 8ème place alors que la jument n'a que 5 ans.

La saison de compétition 2009

La saison 2008 des compétitions étant achevée, tout le monde s'est tourné vers cette nouvelle saison 2009. Ainsi, le 19 Octobre, le club a organisé à nouveau un concours complet d'équitation ; 82 cavaliers venus de toute la région Limousin mais aussi de la région Auvergne ont pris le départ. Il faut dire que le terrain de cross de Felletin est particulièrement apprécié par les cavaliers même s'il est réputé être un concours difficile.

Le 2 Novembre, les cavaliers étaient réunis au centre équestre pour le passage d'examens appelés « galop ». Ces galops sont au nombre de 7 et valident les acquis à cheval mais aussi des connaissances théoriques et de pratique autour du cheval ; le but étant que les cavaliers soient capables de gérer seul un équidé dressé chez eux à l'obtention du galop 7. 12 cavaliers ont obtenu le galop 1, 14 le galop 2, 9 le galop 3 et 2 le galop 4. Tous ces cavaliers vont recevoir prochainement leur diplôme fédéral et se rajoutent au 14 diplômés du début de l'année.

Le dimanche suivant, l'association et le centre équestre accueillent Christophe GUILLEMET, cavalier international de concours complet pour un stage organisé par le Comité Départemental Equestre. 15 cavaliers de Felletin ont participé à cette formation. Christophe est allé chercher le meilleur de chaque couple et a expliqué à

**L'association du centre équestre**

L'association du centre équestre joue un rôle très important aussi bien pour l'organisation de toutes ces manifestations que pour le soutien financier aux familles des enfants qui participent aux championnats de France. Françoise BOUSSAT a été pendant 25 ans la présidente de cette association. Elle n'a pas compté sa peine ni les difficultés qu'elle a dû surmonter. Lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue cet automne, Françoise BOUSSAT a laissé sa place de présidente à Laurence GANTELET. Françoise continuera de suivre la vie de l'association et d'apporter ses précieux conseils depuis sa place de vice présidente. Un grand merci pour tout ce que vous avez réalisé.

Les autres membres du bureau :

Stéphanie MEYNARD, secrétaire
Catherine BATTU secrétaire adjointe
Annie MARCINIAK trésorière
Pascale CARBONNIER trésorière adjointe

chacun comment il devait orienter son travail de fond pendant cet hiver.

Chaque cavalier pourra évaluer son travail et ses progrès au travers des challenges qui vont être organisés pendant tout l'hiver. Lors de ces challenges, les cavaliers peuvent selon leur choix et leur niveau s'inscrire dans des épreuves de dressage (le matin) et/ou des épreuves d'obstacles (l'après midi). Ils sont jugés comme pour les concours officiels mais les moniteurs sont là pour leur donner des conseils, trouver des solutions à leurs problèmes, tester différents enrênements.

Ces dimanches permettent aussi de faire débiter de jeunes cavaliers sans avoir la pression des concours officiels et de démarrer les jeunes chevaux. Ce sont des journées de formation qui se passent dans la convivialité et la bonne humeur. Le public peut venir assister gratuitement à ces challenges pour encourager les cavaliers.

Les dates de ces challenges pour l'hiver 2008/2009 sont :

- > Le dimanche 21 Décembre 2008
- > Le dimanche 11 Janvier 2009
- > Le dimanche 25 Janvier 2009
- > Le dimanche 8 Février 2009
- > Le dimanche 22 Février 2009

(des modifications de date sont possibles car des stages organisés par le Comité Départemental et le Comité Régional Equestre ne sont pas encore connus)

Puis la saison des concours reprendra avec l'arrivée du printemps.

- > Le Dimanche 8 Mars 2009 la saison débutera à Felletin avec un concours de Sauts d'obstacles .
- > Le Dimanche 5 Avril 2009, Felletin organisera le Championnat Départemental de concours complet Poneys.
- > Le Dimanche 19 Avril 2009, il y aura à nouveau un concours complet à Felletin mais pour les chevaux. Les meilleurs poneys de la région seront présents mais ils effectueront les mêmes épreuves que les chevaux.
- > Le dimanche 26 Avril 2009, Concours de TREC (Technique de Randonnée Equestre en Compétition)
- > Le dimanche 11 Octobre 2009 : concours Complet Poneys et Club.

Jérôme PEYROUX
Gérant du centre équestre.

AGARDOM

Depuis plus de quarante ans les personnels de notre Association sont quotidiennement auprès des personnes qui ont besoin d'aide. Mais la société dans laquelle nous vivons évolue. Les structures familiales se modifient, l'espérance de vie augmente. Notre secteur d'activité se doit donc lui aussi d'évoluer.

C'est par ces mots que notre Présidente, Liliane FOURDRINIER, a ouvert notre Assemblée Générale du 7 novembre 2008 à St Marc à Loubaud.

L'examen des résultats de l'année 2007 et des six premiers mois de l'année 2008, en secteur « Prestataire », (dans ce cas, c'est l'Association qui est l'employeur de ses salariés) indique une progression des heures travaillées, mais la non-revalorisation par le Conseil Général du tarif horaire en APA nous pénalise financièrement.

A noter que, dans le même temps, nous engageons les actions de formation et de qualification des personnels qui nous sont demandées.

La bonne gestion de l'Association pendant les 45 années écoulées nous permet de maintenir encore le cap, mais les services du Conseil Général sont conscients d'une situation qui pourrait un jour devenir préoccupante et conseillent de mutualiser des actions communes avec les autres Associations d'Aide à la Personne de la Creuse. De telles initiatives ont déjà été initiées depuis plusieurs années, nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

A partir du 1er janvier 2008 a été mise en place la « modulation du temps de travail » (méthode d'organisation du travail qui permet aux salariés de bénéficier d'un salaire lissé tous les mois. Un compte d'écart cumule les périodes hautes et basses et permet de compenser les variations d'activité), ce qui a créé beaucoup de complications aussi bien pour le personnel concerné que pour les personnes aidées. Il est vrai que ce système qui fonctionne plutôt bien dans le secteur industriel n'est pas adapté dans le cadre des services d'aide à la personne. On n'aménage pas les horaires de travail auprès des personnes en besoin comme on conduit une machine dans une entreprise, en fonction de la gestion des commandes, par exemple. Il en a résulté un certain questionnement aussi bien chez les personnes aidées que dans leurs familles.

Actuellement, au prix de beaucoup de bonne volonté et de compréhension, ce système, imposé par la loi, semble mieux compris, organisé et accepté. Nous précisons par ailleurs qu'il s'agit d'une avancée sociale importante pour tous les salariés du secteur de l'aide à domicile et qui contribue à revaloriser le métier.

Merci à tous et toutes de votre patience.

Une bonne nouvelle pour terminer :

pour faciliter vos démarches et rendez-vous avec Jennifer, votre responsable de secteur, une 2ème permanence a été ouverte à Felletin 3 rue des Tours de l'Horloge, le mardi matin de 08h30 à 12h30.

Rappel des horaires :

› Aubusson : Esplanade Charles de Gaulle, tous les jours, sauf samedi et dimanche - Tél. 05 55 83 35 00.

› Felletin : les mardi et vendredi matin, 3 rue des Tours de l'Horloge, de 8h30 à 12h30 - Tél. 05 55 66 55 65.

Michèle MAZETIER

Section UNRPA Felletin



Passés les mois de juillet et août où les activités de l'association étaient en sommeil, de nombreux adhérents se sont retrouvés le lundi 6 octobre pour une sortie au Volcan de Lempetegy.

Une petite pluie nous a accompagnés tout l'après-midi mais elle n'a pas réussi à perturber notre promenade ; la visite du site en petit train et le spectacle de la mine explosive ont ravi les participants.

Un autre rendez-vous, le mercredi 29 octobre, a réuni autour de jeux de société, une quinzaine d'enfants de l'accueil de loisirs de Felletin et une trentaine d'adhérents de l'UNRPA.

Eclats de rires, joyeuses exclamations, ont ponctué cette rencontre qui se déroulait à l'Espace Tibord du Chalard. Un goûter a clos cette après-midi et l'on s'est quitté avec pour projet de renouveler cette expérience, sans doute pendant les vacances scolaires de février.

Une sortie au Zénith de Limoges est programmée le mercredi 28 janvier pour assister au spectacle intitulé « Valses de Vienne ». Cette sortie est ouverte à tous.

Nous ne pouvons terminer cet article sans parler du combat que continue de mener la Fédération Départementale pour une meilleure revalorisation des retraites et la défense du pouvoir d'achat. L'UNRPA était présente au rassemblement du 16 octobre à Guéret, devant l'Hôtel de ville ; la section de Felletin était représentée.

La Présidente
Hélène GIRAUD

Le four à pain du Site des Granges : premier chantier « référence » du Conservatoire du bâti et des savoir-faire du Limousin

Les premières pierres du four à pain du Site des Granges ont été déposées...

En effet, l'association *Bâtis et Savoir-faire en Limousin*, dont le site est mis à sa disposition par la commune, prépare actuellement son premier chantier de restauration du patrimoine.

La démarche de l'association est de se servir d'opérations exemplaires de restauration ou de réhabilitation du patrimoine, comme support de sensibilisation et de formation aux techniques et savoir-faire adaptés à l'entretien de ce patrimoine.

Son travail s'appuie sur une approche scientifique et technique, nécessitant un travail préalable à la mise en place effective du chantier de restauration, c'est pourquoi la première phase de démontage du four a eu lieu cet automne. La seconde phase, celle de restauration du four débutera au printemps prochain.



A cette occasion, l'association proposera ses premières animations :

visites de suivi de chantier, ateliers d'initiation technique, ateliers du patrimoine

et ses premiers stages de formation pratique :

› Stage n° 1 « Découverte de la limousinerie » : les 11, 12 et 13 mars 2009

› Stage n° 2 « Remontage de la sole et de la voûte d'un four à pain » : les 18, 19 et 20 mars 2009

› Stage n° 3 « Initiation à la taille de pierre et pose d'une souche de cheminée » : le 31 mars et les 1er et 2 avril 2009

› Stage n° 4 « Couverture en lauzes de schiste » : les 13, 14 et 15 avril 2009

› Stage n° 5 « Initiation à la couverture en tuiles canal » : les 8, 9 et 10 avril 2009

› Stage n° 6 « Jointoiment des maçonneries anciennes » : les 23 et 24 avril 2009

Ces stages sont ouverts à tout public (*particuliers, artisans du bâtiment...*).

Pour tous renseignements, contacter l'association au **05 55 83 29 55**.

sitedesgranges@felletin.fr

Thierry BOUCHERON

Conservatoire du bâti et des savoir-faire du Limousin

Cyber Base Felletin

L'année 2008 a été riche en événements, 2009 devrait l'être tout autant. Le nouveau bureau poursuit le travail déjà engagé pour réduire la fracture numérique et contribuer au rayonnement de la Médiathèque Intercommunale Aubusson-Felletin. *Lamifa* a engagé des discussions avec la Communauté de Communes Aubusson-Felletin pour amorcer un nouvel élan dans les animations proposées aux usagers. En conséquence, de nouveaux projets et une nouvelle organisation sont en réflexion et devraient voir le jour prochainement, dans l'esprit souhaité par la collectivité qui souhaite engager une véritable politique des TIC sur notre territoire (Technologies de l'Information et de la Communication). L'association a également œuvré pendant de nombreuses années pour l'accès de tous à une bibliothèque riche en choix de livres. Aussi, nous encourageons ceux et celles d'entre vous qui veulent s'investir à nous contacter : toutes les idées novatrices et originales sont les bienvenues.

Les animations :

L'atelier «Les Premiers Pas» se déroule tous les mardis de 14h à 15h30. Pour exploiter l'outil informatique, de l'utilisation du clavier en passant par Internet jusqu'à la photo numérique, venez vous initier. Coût de la séance 3€.

L'aide aux Acquisitions Scolaire : le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h. Nous accueillons les enfants de l'école de Felletin et de l'école de Saint-Quentin-la-Chabanne afin de leur faire découvrir l'informatique et le multimédia avec des logiciels ludoéducatifs.

Les animations en déplacements :

Cette année, les déplacements sur Aubusson, Saint-Maixant et Vallière continuent. Nous ajoutons Néoux à nos tournées, qui nous accueille très chaleureusement pour des initiations à l'outil informatique, à la photographie numérique, à Internet, au mail, au blog, et encore beaucoup d'autres choses.

Horaires :

Mardi	10h-12h	13h30-20h
Mercredi	10h-12h	13h30-18h30
Jeudi	10h-12h	13h30-18h30
Vendredi	10h-12h	
Samedi		14h - 17h

Tarifs :

› Adhésion Cyber Base : 5€
› Heure : 2€
› Forfait 5h : 7€ - 10h : 13€
› Initiation 5h : 20€ - 10h : 38€
› Gratuit les mardis et jeudis de 13h30 à 15h ainsi que pour les recherches d'emploi.

Joël MASSALOUX, président



Jean-Noël et Michaël, les deux animateurs de la Cyber Base

Cyber Base de Felletin
4, rue Feydeau - 23500 Felletin
Tél : 05 55 66 71 10
contact@cyberbase-felletin.fr
www.cyberbase-felletin.fr

Office de tourisme

Dans le cadre de l'Année Internationale des Fibres Naturelles, l'Office de Tourisme de Felletin se mobilise pour organiser un nouvel événementiel qui rassemblera, pour la première fois en France, des feutrier(e)s et passionnés de la laine.

Les Journées européennes du feutre > 1er au 4 mai 2009

- Exposition « Feutre d'Art »
- Concours « Le feutre de l'habitat »
- Marché artisanal
- Conférences - Projections de films
- Programmation de stages de formation

Renseignements :

Office de tourisme - 05 55 66 54 60 - ot@felletin.fr

Toute l'année l'office de tourisme recense les animations et autres manifestations organisées par les associations Felletinoises pour les relayer tant au niveau local que départemental.

C'est un moyen supplémentaire pour les associations de promouvoir leurs manifestations.

Associations Felletinoises pensez à informer l'office de tourisme !

En vue de la préparation prochaine d'agendas des manifestations (du Pays Sud Creusois, mais aussi des comités départementaux et régionaux du tourisme), il est demandé aux associations Felletinoises de faire parvenir leurs dates de manifestations 2009 à l'office de tourisme avant le 15 janvier.
ot@felletin.fr



Rando Sud Creuse

Alors que l'année se termine et que les sorties 2008 ont réservé leurs lots de souvenirs ; rando et visite du Moulin du Gôt à St Léonard-de-Noblat, Gorges de la Vienne, week-end dans le Cantal à Allanches et fête de l'estive, balade du festival, Fougère Felletinoise à Poussanges, Cascades d'Augerolles, déjà se dessinent les grandes sorties 2009.

Quelques grandes sorties 2009 sont déjà prêtes dans le GPS ! A savoir une sortie à Boussac avec découverte du château et du site des Pierres Jaumâtres, une randonnée dans les volcans du Puy de Dôme, le rendez-vous départemental des Marcheurs Creusois co-organisé avec le Comité Départemental de la Randonnée aura lieu à Felletin en juin, des destinations se profilent aussi pour le week-end Rando.

La marche du mercredi (tous les mercredis à 14h, rando d'environ 10 km) sera cette année encore

un rendez-vous où se mêlent découverte du territoire sud creusois, convivialité et activité physique accessible à tous, mais l'association réfléchit aussi à un nouveau créneau pour découvrir la Marche Nordique qui pourrait prendre une place, du printemps à l'automne, sous forme de séances d'1h à 1h30 en fin de journée en semaine, ouvertes à tous.

Si vous avez envie de venir partager une ou plusieurs de nos sorties, n'hésitez pas à prendre contact avec nous ou tout simplement chaussez vos chaussures le temps d'une balade.

Contact :

Rando Sud Creuse
Frédéric Houssard
Office de tourisme de Felletin : 05 55 66 54 60

Frédéric HOUSSARD



La Leche League

**Parce qu'il y a...
Mille et une façons de penser,
Mille et une façons de faire,
Mille et une façons de ressentir,
Mille et une façons de vivre,
Mille et une façons d'aimer,
Mille et une façons d'être parent,
Mille et une façons d'être enfant,
Il y a mille et une façons d'allaiter...
LLL vit en Creuse.**

Les familles sont souvent isolées, dans le doute ou en difficulté, et particulièrement dans nos campagnes du Limousin.

Une bulle chaleureuse nous accueille et nous accompagne chacune et chacun avec nos interrogations et nos différences. Chaque mois Caroline nous reçoit par téléphone, par mail, ou

Parce que chargées d'émotion, d'intimité et de rires, ces rencontres offrent nombre de réponses, de pistes de réflexion, d'idées, de réconfort et de soutien aux parents.

Une belle bibliothèque met à notre disposition de passionnants ouvrages sur les thèmes clefs de LLL.

Pour enrichir ces discussions autour des préoccupations de baisse de lait, de coliques, de portage, de co-allaitement, de sommeil, etc..., au fil des rencontres LLL, les parents et les enfants se voient « grandir »...« autrement »...

Enfin, clore la réunion sans oublier la traditionnelle et conviviale ronde des desserts et autres sucreries pour le goûter, afin de se quitter en douceur.



lors de rencontres d'écoute et de partage, à Felletin ou à Aubusson.

Prochaines réunions :

- > mardi 6 janvier 2009 - chez Caroline à FELLETIN au Liaport
- > lundi 2 février - dans les locaux du R.A.M. à AUBUSSON
- > mardi 10 mars - chez Caroline à FELLETIN
- > lundi 6 avril - dans les locaux du R.A.M. à AUBUSSON
- > mardi 5 mai - chez Caroline à FELLETIN
- > lundi 8 juin - dans les locaux du R.A.M. à AUBUSSON
- > mardi 7 juillet - chez Caroline à FELLETIN
- > mardi 4 août - chez Caroline à FELLETIN
- > lundi 7 septembre - dans les locaux du R.A.M. à AUBUSSON

Contact LLL Creuse :

Caroline MILLEY-ROUBAUD >05 55 83 29 53 > caroline@tele2.fr
Audrey MARTIN >05 55 66 18 90 > audrey.martin@ifrance.com

Caroline MILLEY-ROUBAUD

Cantate en FA

Depuis 2001, tous les Felletinois connaissent la chorale « Cantate en FA », mais savez-vous pourquoi ce nom ? Tout simplement pour rappeler les initiales de Felletin et Aubusson. En effet, c'est dans ces deux villes que nos répétitions ont lieu, en alternance, chaque mardi, de 20 heures à 22 heures.



Si vous avez une âme de chanteur, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : aucune connaissance musicale n'est exigée et le répertoire est varié. Les quarante choristes et leur chef de chœur Frantz AVRIL vous réserveront un accueil chaleureux.

« Cantate en FA » participe à l'animation de la vie locale. Vous aurez l'occasion de nous entendre prochainement :

- >En concert le samedi 20 décembre à 18h à l'église de Felletin, pendant le marché de Noël.
- >Pour la messe de Noël de Saint-Georges Nigremont, le 24 décembre à 18h30.

D'autres manifestations sont prévues pour 2009 :

- >Concert au profit de causes humanitaires comme Rétina (lutte contre les maladies rétiniennes) à Evaux les bains avec d'autres chorales.
- >Fête de la musique en juin.
- >Animation de messes patronales... autant d'occasions de partager le plaisir de chanter en toute convivialité.

Pour tout renseignement :

Présidente : 05 55 67 47 39
Chef de Chœur : 05 55 67 21 43
cantateenfa@yahoo.fr

Françoise BULTEL

Les Fuses @niment

Le 3 novembre 2008 s'est créée l'association « Les Fuses @niment » qui a pour but de mettre en place des animations diverses et variées sur la ville.

Composition du bureau :

- Mme Lorcerie Muriel, présidente - lorcerie.olivier-muriel@neuf.fr
- Melle Gaugain Nadège, vice présidente
- Melle Virmontois Marie-Eve, secrétaire - marieeve23@yahoo.fr
- Mr Cechetti Cyril, secrétaire adjoint
- Mme Alamarguy Valérie, trésorière - maelo23@orange.fr
- Mr Collin Patrice, trésorier adjoint

Nous envisageons d'organiser :

- > le Samedi 20 Décembre, lors du marché de Noël : *un lâcher de ballons*
- > le Samedi 28 Février 2009 : *une soirée Spéciale Carnaval*
- > le Samedi 11 Avril 2009 : *une chasse aux oeufs de Pâques*

Courant Janvier 2009, nous allons organiser des réunions de quartier afin de récolter vos idées et propositions ; notamment en vue de la préparation de la Fête de Felletin.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les membres du bureau et/ou téléphoner au 05 55 66 45 64.

Marie-Eve VIRMONTOIS

Le plaisir de lire

www.journeedulivre.fr



Toute l'équipe du « Plaisir de Lire » est à nouveau sur le pont pour organiser la **14^e Journée du Livre** qui aura lieu le **vendredi 14 août 2009**.

Le choix du gymnase comme lieu d'exposition ayant fait l'unanimité : des auteurs heureux d'être réunis dans un lieu unique et des visiteurs tout à fait à l'aise pour déambuler dans les allées, nous repartons sur une même organisation avec bien sûr des améliorations à prévoir. Une partie de l'équipe s'est rendue à la **Foire du livre** de Brive le 8 novembre dernier pour rencontrer des auteurs, leur présenter notre manifestation et notre jolie ville de Felletin et leur donner envie de nous rejoindre. Nos auteurs fidèles ont noté avec joie la date dans leur agenda, les autres avaient l'air intéressés... Nous ne vous en dirons pas plus car nous voulons, cette année encore, vous surprendre ! Épuisés mais heureux, nous sommes repartis en fin d'après-midi avec dans notre panier, non pas des victuailles, et pourtant le marché de Brive est « presque » aussi alléchant que celui de Felletin, mais des livres, des catalogues d'éditeurs, des cartes de visite et aussi des visages et des sourires car ces journées autour du livre sont avant tout des lieux d'échanges extraordinaires autour d'une même passion : la lecture.

Pour finir, veuillez noter la date de notre Assemblée Générale qui aura lieu le mercredi 21 janvier à 17h. Le lieu est encore à définir et vous en serez informés. Vous êtes tous les bienvenus car, comme chaque année, nous avons besoin de vos idées pour continuer avec vous cette aventure felletinoise.

Toute l'équipe du « Plaisir de Lire » vous souhaite en 2009 des jours heureux... en compagnie des livres bien sûr !

Géraldine FUCHS, présidente

Les Portes du Monde : prochaines étapes de notre tour du monde



Du 6 au 10 août 2008, l'Association « Les Portes du Monde » a fait escale au 31^{ème} Festival Danses, Musiques et Voix du Monde de Felletin. Le public toujours aussi fidèle a répondu une fois de plus présent à cette manifestation et a contribué au succès du Festival. Le monde s'est arrêté pendant 5 jours aux pays suivants : Mexique, Creuse, Serbie, Kazakhstan, Equateur, Ukraine, Inde, Bénin et Bulgarie. Nous remercions le public et nos bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pas connu cette belle réussite.

Après cette somptueuse escale du Festival, l'Association vous propose un superbe voyage en direction des conférences organisées en synergie avec Connaissance du Monde. La prochaine destination sera Patagonie-Cap Horn et Géorgie du Sud, le mercredi 7 janvier 2009. Vous pourrez également prendre votre ticket pour la Turquie le mercredi 11 février 2009 ou pour l'Ouest Américain le mercredi 11 mars 2009.

Nous vous rappelons que nos conférences permettent de découvrir le monde et la vie des peuples qui le composent. Vous avez à l'écran le film et sur scène l'auteur qui vous présente en direct ses images.



Le gymnase en fête



Le logo de l'Association a changé de look !

« Les Portes du Monde » continuera son rythme de croisière en 2009. Elle vous donne notamment rendez vous à bord de son paquebot lors de son Assemblée Générale annuelle qui aura lieu le vendredi 16 janvier à 18h00 à la Salle des Mariages de la Mairie de Felletin.

A cette occasion, pensez à devenir adhérent de l'association !!!!

Pendant votre voyage, nous vous invitons également à un spectacle le samedi 7 février 2009 à 20h30 à la Salle Polyvalente ! En effet, nous accueillerons la compagnie de la Vieille Prison de Châteauroux pour une fabuleuse pièce de théâtre : « La tête des autres. », une comédie de Marcel Aymé.

Enfin, pendant votre safari dans la ville de Felletin, pensez à vous arrêter dans notre Boutique atypique de commerce équitable. Echarpes, mobiles, crèches, cafés, thés, confitures... vous y attendent !

Il ne nous reste plus qu'à vous offrir un agréable voyage en compagnie de l'Association « Les Portes du Monde » qui vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Valérie DROCHON

Felletin, haut lieu du cyclisme Limousin

Lorsque ces lignes paraîtront, l'assemblée générale de l'Union Cycliste Felletinoise aura eu lieu le 22 novembre et le championnat du Limousin de cyclo-cross se sera déroulé sur le coteau de l'I.M.E.

En 2008

Ces 2 événements auront clôturé la saison 2008 en confirmant la place essentielle de Felletin dans le cyclisme régional.

En effet, quel autre club que l'U.C.F. peut se targuer d'organiser au cours de la même saison les 2 plus importants championnats régionaux, sur route, le 8 juin et de cyclo-cross le 7 décembre, et dans le même temps de maintenir ses organisations de courses cyclistes, à St-Frion, St-Quentin-la-Chabanne, Magnat l'Etrange et La Courtine, alors que le nombre d'épreuves diminue dans tout le comité du Limousin ?

Si nous ajoutons les 3 randonnées de la section cyclo-touriste, Felletin - le Puy de Dôme et retour, la Jojo, circuit des pins et des hêtres, les 1000 virages ; nous constatons que 2008 aura été une année d'activité intense. Mais ce sont aussi les excellents résultats de ses licenciés qui font parler de Felletin.

Il suffit pour s'en convaincre de consulter le classement FFC 2008 des coureurs du Limousin ; si la première place est occupée sans surprise par le champion sur route Yann MORITZ, de l'U.V. Limoges, Jean-Luc MASDUPUY et Noël GAGNANT occupent les 2^{ème} et 3^{ème} places alors que Julien TEXIER pointe à la 8^{ème}.

Trois coureurs dans les 10 premiers sur 136 classés, le résultat est plus qu'honorable ; il est complété par la 19^{ème} place de Michel COMMERGNAT et le tir groupé de Sébastien GARCIA, Marc DEJAMMET et Francis DEVORET aux 32^{ème}, 33^{ème} et 34^{ème} places.

Les résultats de fin de saison ont été particulièrement brillants avec :

La 1^{ère} place de Noël GAGNANT dans le Languedoc, à Sète.

La victoire de Marc DEJAMMET à Bussière Poitevine, où les Felletinois ont monopolisé les premières places : 2^{ème} Jean Vincent RIVET, 3^{ème} Francis DEVORET, 5^{ème} Laurent BRÉCHARD et 7^{ème} Michel COMMERGNAT.

Et en 2009 ?

L'effectif : il variera peu par rapport à 2008.

Julien LAMY, de retour du CRCL, retrouvera ses copains Jean-Luc MASDUPUY, Noël GAGNANT et Julien TEXIER au sein de l'équipe première.

Vincent FENILLE, 18 ans venant du VC Aubusson devrait confirmer à l'UCF les espoirs qu'ont fait naître de belles performances en 2008.

L'équipe seconde aura aussi fière allure avec Michel COMMERGNAT, Marc DEJAMMET, Francis DEVORET et Alain RIFFAUD, tous en 2^{ème} catégorie, accompagnés par les 3^{ème} catégorie, Laurent BRÉCHARD, Christian et Vincent FENILLE, Denis URBANIAK et Arnaud JUGÉ.

Jean VINCENT et Jean-François RIVET vont rejoindre un club de Charente, leur lieu d'habitation.

Des dates à retenir :

celles des randonnées sont déjà fixées.

> 21 juin, Felletin - le Puy de Dôme et retour devrait revêtir un certain lustre, puisque ce devait être la dernière fois où la route du géant d'Auvergne sera ouverte aux cyclotouristes. La réalisation d'un train touristique rendra la montée impossible à l'avenir.

> le dimanche 12 juillet la Jojo, circuit des pins et des

hêtres, au cœur du Plateau de Millevaches. Souhaitons que le temps soit plus clément qu'en 2008.

Dimanche 16 août, les 1000 virages à l'étang de Méouze de St-Oradoux-de-Chirouze, le matin, alors que la course de Magnat l'Etrange aura lieu l'après-midi. Ces deux dernières randonnées se dérouleront entièrement

sur le territoire du PNR de Millevaches ; le club apporte ainsi sa contribution à l'essor touristique du Parc.

Le PNR contribuera avec Eymoutiers et Felletin à mettre sur pied le 19 août une étape du Tour du Limousin en 2009, qui partant d'Eymoutiers et traversant le territoire du Parc, arrivera à Felletin.

Jean-François PRESSICAUD

U.S.Felletin : un nouveau site internet

« USF, En avant ! Pour ta gloire,
Nous combattons avec ardeur.
En avant ! Felletin,
La victoire accompagne les gens de cœur.
Hourrah ! Footballeurs,
Nous serons vainqueurs,
La victoire est aux gens de cœur. »

Hymne de l'USF



Les nouveaux maillots de l'US Felletin

Equipes, Joueurs, Dirigeants, Calendriers, Résultats, Forum, Actualités, Festivités, Ecole de foot...

RENDEZ-VOUS SUR : <http://usfelletin.footeo.com>

Maryline DEHAIES, présidente

Comité Felletinois de jumelage : un nouveau marché de Noël



Marché de Noël le 19 et 20 décembre 2008, place Monthieux, salle polyvalente.

Avec de nombreux artisans et producteurs régionaux... il y en aura pour tous les goûts !

Nombreuses animations gratuites :

- › Atelier maquillage le samedi après-midi pour les enfants.
- › Concert de la Chorale « Cantate en FA » samedi 19 déc à 18h00 église du Moutier.
- › Cirque théâtre équestre avec la compagnie « Cyrk cheval Fou » et son spectacle « CavalKart » Déambulation dans les rues et représentations à 14h30 et 16h30.

Toute la magie du cirque séduira petits et grands !

Muriel MARTINET, présidente

Les échos de la Communauté de communes Aubusson-Felletin

Tri des déchets

Horaires d'ouverture de la déchetterie du Thym (Moutier-Rozeille) :

La déchetterie est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 17h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Déchets acceptés : gravats, ferrailles, gros cartons, déchets verts, encombrants, huile de vidange et batteries automobiles, déchets électriques et électronique (écrans, électroménagers...). Une armoire pour les déchets spéciaux est également à votre disposition pour les produits phytosanitaires, aérosols, bidons de peinture, colles, mastics, solvants, acides, bases, lampes éco et tubes de néon, filtres à huile et à gasoil, huile de friture.

Renseignements à la déchetterie au **05 55 66 14 04**

Le tri en sacs jaunes

Les consignes de tri pour les emballages à recycler n'ont pas changées : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve et canettes métalliques, briques alimentaires, petits cartons d'emballage, journaux-magazines et prospectus vont dans les sacs jaunes. C'est tout !

Ces sacs sont disponibles gratuitement en mairie (la moyenne d'utilisation est de 50 sacs par an et par foyer). Ils sont collectés tous les mercredis matins en porte à porte, ou à côté des conteneurs d'ordures ménagères pour les villages qui sont équipés de conteneurs.

Les autres déchets (par exemple : barquettes en plastique, pots de yaourts, barquettes en polystyrène, vaisselle jetable en plastique ou en carton, papier en boule, enveloppes, morceaux de papier, films plastique, sachets en plastique, et le reste...) sont à mettre dans les ordures ménagères, en sacs fermés. Collecte les mardis matins et vendredis après-midi.

Les bouteilles et pots en verre sont à déposer dans les colonnes pour le verre (sans bouchon ni couvercle à jeter dans les ordures ménagères). Aucun autre déchet ne doit être déposé au pied de ces colonnes, réparties sur le territoire de la commune (place Monthieux, près de l'écomarché, à côté des HLM, parking Reby Lagrange, rue de Beaumont, rue de Chanteloube, camping...).

Nouveau

Les déchets de soins (piquants/coupants) des particuliers en auto-traitement sont désormais récupérés à l'aide de boîtes sécurisées distribuées gratuitement dans les pharmacies. Une fois pleine, la boîte est à déposer à la déchetterie du Thym aux heures d'ouverture de celle-ci. Le gardien vous remettra une boîte vide contre une boîte pleine. Ces boîtes sont ensuite destinées à l'incinération sur Limoges. Ce nouveau service mis en place par la Communauté de communes permet de sécuriser la collecte des ordures ménagères et de traiter correctement ces déchets spéciaux.

Amélioration de l'Habitat, O.P.A.H. jusqu'au 05 octobre 2010

Subventions exceptionnelles

A l'initiative de la Communauté de communes Aubusson-Felletin une OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) est mise en place sur votre territoire.

Pour améliorer votre résidence principale, pour créer ou rénover un logement locatif, des aides vous sont proposées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Communauté de communes Aubusson-Felletin à laquelle s'associent, sous certaines conditions et le Conseil régional et le Conseil général.

N'hésitez pas à contacter le service habitat mandaté par vos élus pour vous conseiller.

Une permanence se tient dans votre mairie une fois par mois.

Renseignez vous !

Communauté de communes Aubusson-Felletin

Avenue d'Auvergne - 23200 Aubusson
Chargée de mission Habitat
Myriam Simonneau > Tél. 05 55 67 72 44
habitat@cc-aubusson-felletin.fr

Naissances

- › Le 16/06/2008 CAUCHY Emile
- › Le 13/10/2008 GOSSE Nolhan
- › Le 11/11/2008 GRANDIN Olivia

Avec toutes nos félicitations

Mariages

- › Le 21/06/2008 Sébastien CHASSIN et Amandine LEGROS
- › Le 12/07/2008 Pierre ESTAMPE et Denise CHINCHAUD
- › Le 11/10/2008 Jean-Louis GABRIEL et Aurélie COMBAS

Avec toutes nos félicitations

Décès

- › Le 15/07/2008 Robert PANGAUD, Résidence Jean Mazet, 81 ans
- › Le 23/07/2008 Nathalie LÉBOUCHARD, veuve BAUDY, rue des Mayades, 97 ans
- › Le 27/07/2008 Jacques FAVROT, rue Jasseix, 61 ans
- › Le 30/07/2008 Odette GALINAUD, veuve LOULERGUE, Résidence Jean Mazet, 87 ans
- › Le 14/08/2008 Jean NOËL, Les Combes, 76 ans
- › Le 26/08/2008 Claudius FOURNIER, rue de la Maison Rouge, 78 ans
- › Le 28/08/2008 Marcel LESPINASSE, rue Soeur Alphonse, 72 ans
- › Le 01/09/2008 Marie GOURDY, veuve GRELLET, Résidence Jean Mazet, 87 ans
- › Le 15/09/2008 Simone BORDERIE, impasse Quinault, 86 ans
- › Le 17/09/2008 Raymonde GAILLARD, veuve THIESSART, rue Soeur Alphonse, 87 ans
- › Le 17/09/2008 Marie-Claude GOKALSING-POUPIA, veuve MOREAU, place du marché, 56 ans
- › Le 20/09/2008 Nicole GRANCHER, épouse NEWHOUSE, route d'Aubusson, 81 ans
- › Le 22/09/2008 Louis NOELANDERS, rue des Tours de l'Horloge, 90 ans
- › Le 10/10/2008 Lucienne VAURY, veuve COSTE, Résidence Jean Mazet, 87 ans
- › Le 18/10/2008 Jean-Pierre JAUBERTY, rue des Ecoles, 58 ans
- › Le 19/10/2008 François-Xavier LAPIERRE, route de Crocq, 45 ans
- › Le 08/11/2008 Lucien LECOUCOUR, route d'Aubusson, 90 ans

Avec toute notre sympathie